

Based on the decision-making undertaken as part of the 2013 TMP update, the primary purpose of this planning and environmental assessment study is to:

- Review the previously approved and existing sections of the bus rapid transit corridor with respect to LRT technology requirements
- Determine a preferred design for the LRT extension, including two new stations (at Pinecrest and Queensview), and a redesign of Bayshore Station to accommodate connections between LRT and buses
- Prepare a recommended plan for the Western LRT Corridor Extension which addresses all required infrastructure elements needed to support the LRT corridor and stations
- Develop a project budget which respects the affordability component of the City's Transportation Master Plan (TMP)
- Identify environmental impacts of the recommended plan, and identify mitigation measures to minimize or eliminate any potential adverse effects
- Address implementation and staging of proposed infrastructure, including necessary bus and traffic detours during construction

L'objectif principal de l'étude de planification et d'évaluation environnementale, fondé sur le processus de prise de décisions entrepris dans le cadre de la mise à jour 2013 du PDT, est :

- D'examiner les segments approuvés précédemment et actuels du couloir de transport en commun rapide par autobus en relation avec les exigences de la technologie de TLR;
- De déterminer une conception privilégiée pour le prolongement du TLR, notamment deux nouvelles stations (à Pinecrest et Queensview), et un nouveau concept pour la station Bayshore afin de faciliter les correspondances entre le TLR et les autobus;
- De préparer un plan recommandé pour le prolongement du couloir ouest du TLR qui aborde tous les éléments d'infrastructure nécessaires pour la mise en place du couloir et des stations du TLR;
- D'élaborer le budget du projet qui respecte le volet abordabilité du Plan directeur des transports (PDT) de la Ville;
- De recenser les répercussions environnementales du plan recommandé ainsi que les mesures d'atténuation afin de minimiser, voire d'éliminer, les effets négatifs potentiels;
- De préparer la mise en œuvre et l'organisation des travaux d'infrastructure proposés, y compris les déviations nécessaires pour automobiles et autobus durant la construction.